

États financiers consolidés

Technologies D-BOX inc.

31 mars 2020

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés ci-joints de **Technologies D-BOX inc.** et toute l'information contenue dans le rapport de gestion sont la responsabilité de la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière [« **IFRS** »]. Les états financiers consolidés renferment certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction a établi ces montants selon une méthode raisonnable, afin d'assurer que les états financiers consolidés, dans tous leurs aspects significatifs donnent une image fidèle. L'information financière présentée dans le rapport de gestion est conforme à celle présentée dans les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion et est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Le conseil remplit cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit.

Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration et tous ses membres sont des administrateurs indépendants. Le comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter du contrôle interne à l'égard de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions et d'examiner le rapport de gestion, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en tienne compte lorsque ce dernier approuve les états financiers consolidés et le rapport de gestion aux fins de publication à l'intention des actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été audités, au nom des actionnaires, par l'auditeur indépendant, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. L'auditeur indépendant a librement et pleinement accès au comité d'audit.

(signé)

Sébastien Mailhot
Président et chef de la direction
Montréal, Canada

Le 3 juillet 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de

Technologies D-BOX inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Technologies D-BOX inc. et de ses filiales [la « Société »], qui comprennent les bilans consolidés aux 31 mars 2020 et 2019, et les états consolidés de la perte nette et du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 mars 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Patrick Bertrand-Daoust.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, Canada
Le 3 juillet 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118785

Technologies D-BOX inc.
BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 mars
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2020 \$	2019 \$
ACTIF	11		
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 116	9 635
Créances	3	6 474	6 462
Stocks	4	6 531	7 526
Charges payées d'avance et dépôts		490	906
		17 611	24 529
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	5	5 589	6 002
Immobilisations incorporelles	6	2 581	3 165
Créances au titre de contrats de location-financement	7	461	—
Autres actifs		629	68
		26 871	33 764
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	8	4 730	6 608
Instruments financiers dérivés	17	846	126
Provision pour garantie		114	162
Produits différés		953	654
Tranche courante des obligations locatives	10	273	—
Tranche courante de la dette à long terme	11	4 000	4 853
		10 916	12 403
Passifs non courants			
Obligations locatives	10	1 056	—
Avantages du personnel		549	838
		12 521	13 241
Capitaux propres			
Capital social	12.1	62 762	62 762
Réserve rattachée aux paiements fondés sur des actions	12.2	2 149	5 534
Réserve rattachée aux bons de souscription	12.3	—	528
Écart de conversion		(514)	(436)
Déficit		(50 047)	(47 865)
		14 350	20 523
		26 871	33 764

Engagements [note 15]

Éventualité [note 18]

Événements postérieurs à la date du bilan [note 19]

Voir les notes des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Jean-René Halde
Administrateur

Sébastien Mailhot
Administrateur

Technologies D-BOX inc.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA PERTE NETTE ET
DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 mars

[en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux actions et les données par action]

	Notes	2020 \$	2019 \$
Revenus	13.2		
Marché du divertissement :			
Exploitants de salles de cinéma :			
Vente de systèmes		5 774	7 780
Droits d'utilisation, location et maintenance		7 335	8 611
		13 109	16 391
Vente de systèmes pour le divertissement commercial		3 765	8 721
Vente de systèmes pour le divertissement à domicile		744	915
		17 618	26 027
Marché de la simulation et formation			
Vente de systèmes de mouvement		8 277	8 137
		25 895	34 164
Coût des produits vendus excluant l'amortissement	4, 13.3	10 052	13 588
Amortissement rattaché au coût des produits vendus		1 906	1 836
Coût des produits vendus		11 958	15 424
Bénéfice brute		13 937	18 740
Autres charges			
Ventes et marketing	13.4	8 975	9 799
Administration	13.5	5 771	6 805
Recherche et développement	13.6	2 958	2 968
Dépréciation d'immobilisations corporelles	5	765	—
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	6	508	—
Dépréciation de contrats de location-financement	7	52	—
Perte de change		605	334
		19 634	19 906
Perte avant charges financières et impôts sur le résultat		(5 697)	(1 166)
Charges financières (produits financiers)			
Charges financières		642	609
Produits d'intérêt		(97)	(80)
		545	529
Perte avant impôts sur le résultat		(6 242)	(1 695)
Impôts sur le résultat	14	8	10
Perte nette		(6 250)	(1 705)
<i>Éléments qui seront reclassés en perte nette dans les périodes subséquentes :</i>			
Perte de change		(78)	(26)
Résultat global		(6 328)	(1 731)
Perte nette de base et diluée par action		(0,036)	(0,010)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	12.1	175 950 573	175 950 573

Voir les notes des états financiers consolidés.

Technologies D-BOX inc.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les exercices clos les 31 mars
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	Capital social \$	Réserve rattachée aux paiements fondés sur des actions \$	Réserve rattachée aux bons de souscription \$	Écart de conversion \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 31 mars 2018		62 762	5 377	528	(410)	(46 160)	22 097
Perte nette		—	—	—	—	(1 705)	(1 705)
Perte de change		—	—	—	(26)	—	(26)
Résultat global		—	—	—	(26)	(1 705)	(1 731)
Charge au titre des paiements fondés sur des actions	12.2	—	157	—	—	—	157
Solde au 31 mars 2019		62 762	5 534	528	(436)	(47 865)	20 523
Perte nette		—	—	—	—	(6 250)	(6 250)
Perte de change		—	—	—	(78)	—	(78)
Résultat global		—	—	—	(78)	(6 250)	(6 328)
Charge au titre des paiements fondés sur des actions	12.2	—	155	—	—	—	155
Annulation d'options d'achat d'actions	12.2	—	(3 540)	—	—	3 540	—
Expiration de bons de	12.3	—	—	(528)	—	528	—
Solde au 31 mars 2020		62 762	2 149	—	(514)	(50 047)	14 350

Voir les notes des états financiers consolidés.

Technologies D-BOX inc.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 mars
[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte nette		(6 250)	(1 705)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	5	1 914	1 934
Amortissement des immobilisations incorporelles	6	905	800
Amortissement des autres actifs		2	3
Dépréciation d'immobilisations corporelles	5	765	—
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	6	508	—
Dépréciation de contrats de location-financement	7	52	—
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		2	—
Gain lié aux contrats de locations-financement		(334)	—
Charge au titre des paiements fondés sur des actions	12.2	155	157
Perte de change latente		385	66
Avantages du personnel		431	343
Charge de désactualisation	11	147	160
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation des éléments du fonds de roulement		(1 318)	1 758
Variation des éléments du fonds de roulement :			
Créances		(558)	(1 340)
Stocks		995	235
Charges payées d'avance et dépôts		416	(412)
Biens destinés à la location		(308)	(88)
Autres actifs		(558)	5
Fournisseurs et charges à payer		(2 662)	(33)
Instruments financiers dérivés		720	54
Provision pour garantie		(48)	(75)
Produits différés		299	307
		(1 704)	(1 347)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(3 022)	411
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajouts d'immobilisations corporelles		(474)	(395)
Cessions d'immobilisations corporelles		43	37
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(819)	(714)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(1 250)	(1 072)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Paieement des obligations locatives		(280)	—
Remboursement de dette à long terme		(5 000)	—
Produit de la dette à long terme		4 000	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(1 280)	—
Incidences des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie		33	155
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(5 519)	(506)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		9 635	10 141
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		4 116	9 635
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de ce qui suit :			
Trésorerie		748	2 289
Équivalents de trésorerie		3 368	7 346
Intérêts et impôts sur le résultat présentés dans les activités d'exploitation :			
Intérêts versés		218	350
Impôts payés		1	80

Voir les notes des états financiers consolidés.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Technologies D-BOX inc. [« D-BOX » ou la « Société »], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est domiciliée au 2172, rue de la Province, Longueuil (Québec), Canada.

D-BOX conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de mouvement à la fine pointe de la technologie, destinés au marché du divertissement et au marché de la simulation et formation. Cette technologie unique et brevetée utilise des codes de mouvement programmés spécifiquement pour chaque contenu visuel et dirigés vers un système de mouvement intégré dans une plateforme, un siège ou tout autre produit. Les mouvements qui en résultent sont parfaitement synchronisés au visuel à l'écran, créant ainsi une expérience immersive d'un réalisme sans précédent.

La Société évalue ses résultats d'exploitation et répartit les ressources en fonction d'un secteur d'exploitation qui est la conception, la fabrication et la vente de systèmes de mouvement à la fine pointe de la technologie. D'après la nature des clients de la Société, deux marchés importants ont été identifiés : le marché du divertissement et le marché de la simulation et formation. Le marché du divertissement comprend des systèmes de mouvement installés dans les salles de cinéma, les systèmes de mouvement pour le divertissement commercial, et des produits de grande consommation pour le divertissement à domicile, plus particulièrement les jeux vidéo et le cinéma maison. Le marché de la simulation et formation comprend des produits pour la simulation industrielle, la formation industrielle ainsi que pour d'autres applications.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 3 juillet 2020.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 *Mode de présentation et déclaration de conformité*

Les présents états financiers consolidés sont établis selon les Normes internationales d'information financière [« IFRS »] telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique sauf pour ce qui est des instruments financiers dérivés et du passif au titre des paiements fondés sur des actions qui sont présentés à la juste valeur. Les principales méthodes comptables sont présentées sommairement ci-après.

2.2 *Périmètre de consolidation*

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive, D-BOX USA Inc. et D-BOX Entertainment Technology (Shanghai) Co. Ltd. Ces dernières utilisent les mêmes méthodes comptables et ont la même date de fin d'exercice que la Société. Tous les comptes et toutes les opérations inter-sociétés ont été éliminés lors du processus de consolidation.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

2.3 Jugements et estimations importants

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction de la Société qu'elle pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence tant sur les montants des actifs et des passifs à la date du bilan, que sur ceux des produits et des charges.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé déclarait que la récente éclosion de COVID-19 était une pandémie. Par conséquent, les gouvernements à l'échelle mondiale, y compris ceux du Canada, des États-Unis ainsi que ceux des pays en Europe et en Asie, ont adopté des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment la mise en place d'interdiction de voyages, de périodes de quarantaine volontaire et de la distanciation sociale, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, provoquant un ralentissement économique et des perturbations considérables qui se sont répercutés sur les chaînes d'approvisionnement et l'activité économique, et ont nui tout particulièrement au secteur du divertissement. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes conçues pour stabiliser l'économie. Toutefois, à l'heure actuelle, le succès de ces interventions ne peut être déterminé. La Société a mis en œuvre plusieurs mesures pour atténuer l'incidence actuelle de la pandémie, y compris la mise à pied temporaire d'une grande partie de son effectif, sauf l'effectif occupant des fonctions névralgiques au Siège social. Le salaire des personnes qui n'ont pas été visées par cette mise à pied a été réduit temporairement. De plus, la Société a mis en œuvre des mesures visant à réduire les dépenses discrétionnaires et à reporter, lorsque c'était possible, les dépenses.

Les incertitudes entourant la COVID-19 ont exigé l'utilisation de jugements et d'estimations. Comme la pandémie de COVID-19 constitue un risque émergent, sa durée et l'ampleur de ses conséquences financières sont inconnues pour le moment, par conséquent, les estimations de l'étendue de la pandémie de COVID-19 et de son incidence possiblement importante et défavorable sur la situation financière, l'exploitation et les résultats financiers de la Société font l'objet d'une incertitude importante. L'incidence future découlant des incertitudes entourant la COVID-19 pourrait accroître, au cours des prochaines périodes de présentation de l'information financière, le risque d'un ajustement significatif au titre des pertes de crédit attendues sur les créances ainsi qu'au titre de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles.

2.3.1 Jugements

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a exercé le jugement suivant qui a un effet important sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les états financiers consolidés.

La Société a conclu, en tant que bailleur, des contrats de location de ses systèmes de mouvement. La Société a déterminé, sur la base de son évaluation des modalités et conditions des contrats, telles que la durée des contrats de location et les paiements de loyers garantis, si elle conservait ou non la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des systèmes. La Société a donc comptabilisé ces contrats comme des contrats de location simple ou des contrats de location-financement, selon le cas, basé sur son jugement.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

2.3.2 *Estimations*

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers consolidés de la Société peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations retenues concernent la dépréciation des actifs non financiers ainsi que la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de crédits d'impôt.

2.3.2.1 Dépréciation des actifs non financiers

Il y a dépréciation des actifs non financiers lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, laquelle est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente est fondé sur les données disponibles tirées d'accords de vente irrévocables d'actifs similaires signés à l'occasion d'une transaction dans des conditions de concurrence normale et sur les prix de marché observables moins les coûts marginaux imputables à la cession de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie sont dérivés des prévisions et du plan stratégique de la Société. La valeur recouvrable est très sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle de la valeur actualisée des flux de trésorerie, aux flux de trésorerie futurs attendus et au taux de croissance perpétuel utilisé aux fins de l'extrapolation.

2.3.2.2 Immobilisations incorporelles

Les frais de développement liés à la technologie de mouvement D-BOX sont inscrits à l'actif conformément à la méthode comptable décrite à la note 2.13. Dans le cadre de la détermination des montants à inscrire à l'actif, la direction pose des hypothèses relatives aux flux de trésorerie attendus des actifs, aux taux d'actualisation à utiliser, à la durée attendue des avantages et aux produits des activités ordinaires prévus. Aux fins du test de dépréciation, la Société exerce son jugement pour recenser les entrées et les sorties de trésorerie. La valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente, habituellement établie à l'aide du modèle de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les autres hypothèses utilisées pour établir la valeur recouvrable comprennent le taux d'actualisation applicable et les flux de trésorerie futurs attendus qui comprennent les coûts d'achèvement des activités de développement.

2.3.2.3 Provision pour pertes de crédit attendues sur les comptes clients

La Société a recours à une matrice pour calculer les pertes de crédit attendues à l'égard des comptes clients. Les taux de dotation sont établis en fonction du nombre de jours en souffrance pour des regroupements de clients de segments variés dont les profils de pertes sont semblables (p. ex. selon la région, le type de client, la note financière du client et la couverture par une assurance-crédit). La matrice de calcul est initialement fondée sur l'historique des taux de défaillance observés par la Société. La Société adaptera la matrice de calcul afin d'ajuster ses pertes de crédit historiques en tenant compte d'informations prospectives. À chaque date de clôture, l'historique des taux de défaillance observés est mis à jour et les changements dans les estimations prospectives sont analysés. L'évaluation de la corrélation entre les taux de défaillance historiques observés, la conjoncture économique prévue et les pertes de crédit attendues représente une

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

estimation importante. Le montant des pertes de crédit attendues est sensible aux changements de circonstances et à la conjoncture économique prévue. Les pertes de crédit historiques de la Société et la conjoncture économique prévue pourraient ne pas être représentatives des taux de défaillance réels des clients à l'avenir. Les renseignements à l'égard des pertes de crédit attendues sur les comptes clients sont présentés à la note 3.

2.3.2.4 Actifs d'impôt différé

Les actifs d'impôt différé sont évalués par la direction en fonction de leur estimation de la valeur des bénéfices imposables futurs auxquels les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales non utilisées et les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Ces estimations sont réalisées dans le cadre de l'établissement des budgets et des plans stratégiques pour chaque juridiction fiscale sur une base non actualisée. La direction exerce son jugement pour déterminer dans quelle mesure il est probable que les avantages fiscaux futurs seront réalisés, compte tenu de facteurs tels que le nombre d'années à inclure dans la période de prévision, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité de stratégies de planification fiscale.

2.3.2.5 Crédits d'impôt

Les crédits d'impôt à l'investissement liés aux dépenses admissibles sont comptabilisés par la direction sur la base de l'estimation des montants recouvrables. Ces réclamations sont soumises à une vérification par les autorités fiscales et pourraient différer de l'estimation initiale.

2.4 *Conversion de devises*

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à sa monnaie fonctionnelle.

2.4.1 *Opérations en devises*

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de l'opération. À chaque date de clôture :

- les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de clôture. Les profits ou pertes de change en résultant sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice;
- les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de l'opération.

2.4.2 *Conversion des états financiers des filiales*

La monnaie fonctionnelle de la filiale D-BOX USA Inc. est le dollar américain et celle de la filiale D-BOX Entertainment Technology (Shanghai) Co. Ltd. est le RMB. Le bilan est converti en dollars canadiens au taux de clôture en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les résultats et les flux de trésorerie sont convertis aux taux de change moyens. L'écart de conversion est comptabilisé à titre de profit (perte) de change dans les autres éléments du résultat global.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

À la cession d'une entité étrangère, l'écart de conversion antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global sera comptabilisé dans l'état consolidé de la perte nette et du résultat global.

2.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse et des dépôts à vue auprès d'institutions financières. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

2.6 Stocks

Les produits finis et les pièces et composantes sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la charge de dépréciation des stocks peut être repris lorsque les circonstances ayant entraîné cette dépréciation dans le passé n'existent plus. Le coût des produits finis inclut le coût des pièces et composantes, le coût de la main-d'œuvre et une tranche des coûts généraux de fabrication selon la capacité opérationnelle normale de la Société.

2.7 Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres actifs

Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les autres actifs sont comptabilisés au coût. Ces actifs sont amortis sur leur durée de vie utile estimée selon le mode et les taux suivants :

Nature de l'actif amorti	Mode	Durée
Immobilisations corporelles		
Biens destinés à la location	Linéaire	De 7 à 10 ans
Mobilier et agencements	Linéaire	7 ans
Outillage, matériel, équipement informatique et équipement de présentation	Linéaire	De 3 à 7 ans
Bâtiments et améliorations locatives	Linéaire	Durée du contrat de location
Immobilisations incorporelles		
Brevets	Linéaire	Ne dépassant pas 10 ans
Technologie de mouvement D-BOX*	Linéaire	De 3 à 7 ans
Logiciels	Linéaire	4 ans

* Immobilisations incorporelles générées en interne.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

Pour les immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, la Société évalue à chaque date de clôture s'il existe un indice que la valeur comptable pourrait être dépréciée. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, et est établie pour un actif en particulier, à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendante de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, la valeur recouvrable de l'actif est établie en fonction de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie. Lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est jugé avoir subi une perte de valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, un modèle d'évaluation approprié est utilisé. Ces calculs sont corroborés par des multiples d'évaluation ou d'autres indicateurs disponibles de la juste valeur.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise si la valeur recouvrable estimée a changé depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. Cette valeur accrue ne peut dépasser la valeur comptable qui aurait été établie, déduction faite de l'amortissement cumulé, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif dans les exercices antérieurs. Cette reprise est comptabilisée dans l'état consolidé de la perte nette et du résultat global.

2.8 Provision pour garantie

Une provision pour des réclamations potentielles de garantie est comptabilisée au moment de la comptabilisation des produits en fonction de l'expérience passée et de la garantie offerte par la Société.

2.9 Régime de rémunération fondée sur des actions

Les charges de rémunération dans le cas des options attribuées à des employés et à des administrateurs en vertu du régime de rémunération fondée sur des actions de la Société sont constatées sur la période d'acquisition des droits. Ces charges au titre des paiements fondés sur des actions sont déterminées à l'aide de la méthode de la juste valeur selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes. Toute contrepartie versée à l'exercice des options sur actions ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement à la réserve rattachée aux paiements fondés sur des actions sont portées au crédit du poste capital social.

Pour les régimes d'unités d'actions, la juste valeur du montant à payer aux salariés et aux administrateurs est comptabilisée comme une charge, avec une augmentation correspondante du passif, au cours de la période pendant laquelle les employés et les administrateurs ont inconditionnellement droit au paiement. Le passif est réévalué à chaque date de clôture. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en résultat en tant que coûts liés au personnel ou en rémunération des administrateurs.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

2.10 Avantages du personnel

Lorsque la Société conclut des ententes contractuelles avec des salariés pour des avantages à long terme, un passif et une charge correspondante sont comptabilisés au moment où les services sont rendus. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, la Société détermine la valeur du passif en actualisant les flux de trésorerie attendus.

2.11 Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de la Société sont tirés de la vente ou de la location de systèmes de mouvement destinés aux clients du marché du divertissement et du marché de la simulation et formation. Les produits des activités ordinaires sont évalués selon la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises estimées, et après élimination des ventes intersociétés. Les remises sont estimées à l'aide de la méthode du montant le plus probable et des modalités contractuelles conclues avec les clients.

Les produits tirés de la vente de systèmes de mouvement sont comptabilisés de manière à illustrer le transfert des biens ou services promis au client et le montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir en échange du transfert de ces biens ou services. Pour ce faire, la Société suit les cinq étapes suivantes :

1. identifier le contrat conclu avec le client;
2. identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. déterminer le prix de transaction;
4. répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat;
5. comptabiliser les produits lorsque (ou à mesure que) les obligations de prestation sont remplies.

En général, les produits tirés de la vente des systèmes de mouvement sont comptabilisés en résultat lorsque le client obtient le contrôle du système, soit en général au moment de la livraison. Le coût des systèmes vendus est comptabilisé immédiatement en résultat à titre de coût des produits vendus. Lorsque les critères de comptabilisation des produits ne sont pas entièrement satisfaits, les produits sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu des modalités du contrat. Dans ces circonstances, les coûts des systèmes sont présentés au poste Autres actifs des bilans consolidés.

Les produits découlant des contrats de location simple des systèmes de mouvement sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit au moment de la vente par l'exploitant de la salle de cinéma des billets permettant l'utilisation des systèmes de mouvement. Le coût des systèmes est alors présenté dans les immobilisations corporelles à titre de biens destinés à la location. Selon les clauses des ententes, l'amortissement des systèmes est calculé selon le mode linéaire sur une période de sept à dix ans ou en fonction de la vente de billets par l'exploitant de la salle de cinéma lorsqu'il est estimé que le système sera complètement amorti avant la fin de la durée prévue du contrat ne dépassant pas dix ans. La charge d'amortissement est comptabilisée en résultat à titre de coût des produits vendus.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

Les produits découlant des droits d'utilisation et de la maintenance de la technologie de mouvement sont comptabilisés en résultat sur la période de service, soit lors de l'utilisation commerciale des systèmes de mouvement. Les coûts afférents à la maintenance sont comptabilisés à titre de coûts des produits vendus au moment où ils sont engagés.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de comptabilisation des produits particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits sont comptabilisés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des autres stocks, leur contrôle est transféré au client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

2.12 Frais d'encodage

Les frais d'encodage des films et des jeux qui permettent d'utiliser la technologie de mouvement D-BOX sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de vente et marketing.

2.13 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les frais de développement liés à la technologie de mouvement D-BOX sont inscrits à l'actif lorsque la Société peut démontrer :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre;
- la façon dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables;
- la disponibilité de ressources pour achever l'actif;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses au cours de son développement.

Après la comptabilisation initiale des frais de développement inscrits à l'actif, l'actif est comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement commence dès que le développement est terminé et que l'actif est prêt à être mis en service.

2.14 Aide gouvernementale et crédits d'impôt à l'investissement

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société a respecté et continuera de respecter toutes les conditions nécessaires pour obtenir cette aide ou ces crédits. La Société engage des frais de recherche et de développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement.

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement remboursables comptabilisés sont fondés sur les estimations de la direction des montants qui devraient être recouverts et sont soumis à une vérification par les autorités fiscales.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

L'aide gouvernementale et les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs ou des charges auxquels ils se rapportent au cours de l'exercice où les frais sont engagés et lorsque la direction juge qu'il existe une assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale ou des crédits d'impôt à l'investissement sont satisfaites.

2.15 Impôts sur le résultat

La Société comptabilise ses impôts sur le résultat selon la méthode axée sur le bilan. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la base fiscale des actifs et des passifs. Ils sont évalués selon les taux d'imposition et les lois quasi adoptés qui reflètent les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs au cours des périodes pendant lesquelles les actifs et passifs d'impôt différé devraient être réalisés ou réglés.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsqu'il est probable que la Société dégagera des bénéfices imposables futurs suffisants pour permettre le recouvrement des actifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés directement dans le résultat, les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres, selon le classement de l'élément auquel ils sont liés.

2.16 Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options sur actions visant à émettre des actions ordinaires étaient exercées ou converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. Les options d'achat d'actions et les bons de souscription n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action puisque la Société a subi des pertes et que l'inclusion des options d'achat d'actions et des bons de souscription aurait eu un effet antidilutif.

2.17 Instruments financiers

2.17.1 Classement, évaluation et comptabilisation

Un actif financier est classé et évalué ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global [« JVAERG »] ou à la juste valeur par le biais du résultat net [« JVRN »]. Le classement est fonction de deux critères : le modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs; et si les flux de trésorerie contractuels des instruments correspondent « uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts » sur le principal restant dû [le « critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels »]. La détention des actifs financiers de la Société s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir les actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels qui satisfont au critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et ces actifs financiers sont classés et évalués ultérieurement au coût amorti.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

Les actifs financiers classés et évalués ultérieurement au coût amorti se composent de la trésorerie, des créances et des dépôts.

Un passif financier est classé et évalué ultérieurement soit au coût amorti, soit à la JVRN. Les passifs financiers de la Société évalués au coût amorti se composent des fournisseurs et charges à payer, de la facilité de crédit, des avantages du personnel, de la provision pour garantie et de la dette à long terme et sont classés à titre d'autres passifs financiers. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction directement imputables, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers à la JVRN de la Société se composent des instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés correspondent à des contrats de change [note 17.3] et sont comptabilisés à leur juste valeur. La variation de leur juste valeur est comptabilisée dans les états consolidés de la perte nette et du résultat global à titre de perte de change. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à titre d'actifs financiers lorsque leur juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsque leur juste valeur est négative.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur aux bilans consolidés et sont répartis entre les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur. Ces trois niveaux sont définis en fonction du caractère observable des principales données de l'évaluation, comme suit :

- Niveau 1 : cours [non ajustés] sur un marché actif pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : données concernant l'actif ou le passif, autre que les cours du marché inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est calculée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et actualisent ces montants en fonction des modalités contractuelles de l'instrument dérivé et des données observables sur des marchés externes, comme les taux de change à la fin de la période [données de niveau 2].

2.17.2 Dépréciation d'actifs financiers évalués au coût amorti

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, la Société applique l'approche simplifiée qui consiste à établir une correction de valeur pour pertes pour tous les comptes clients en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Aux fins de l'évaluation des pertes de crédit attendues, les comptes clients ont été regroupés selon les caractéristiques de risque communes et le nombre de jours en souffrance. La Société applique ensuite une perte de crédit attendue fondée sur son historique de pertes de crédit, ajustée selon les facteurs prospectifs propres aux débiteurs et au contexte économique.

Les comptes clients sont sortis du bilan lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement. Les éléments qui indiquent qu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement comprennent, entre autres, la faillite du débiteur, les difficultés financières importantes qu'il éprouve ou son omission d'effectuer des paiements contractuels, à moins que la Société dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardif convient davantage.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

2.17.3 Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et aux flux de trésorerie a été transférée. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre de ce passif est acquittée ou éteinte, ou qu'elle a expiré. Les profits et pertes au moment de la décomptabilisation sont comptabilisés respectivement dans les produits financiers et les charges financières.

2.18 Adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16, Contrats de location

Avant le 1^{er} avril 2019

La Société appliquait IAS 17 selon laquelle un contrat de location était classé en tant que contrat de location-financement s'il transférait à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien. Un contrat de location-financement était inscrit à l'actif à la date de prise d'effet du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si elle était inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, calculée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les paiements au titre de la location étaient ventilés entre les charges d'intérêts et la réduction de l'obligation locative. Un contrat de location était classé en tant que contrat de location simple s'il ne transférait pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien. Les paiements au titre des contrats de location simple étaient comptabilisés en tant que charge sur une base linéaire sur la durée du contrat de location connexe.

Depuis le 1^{er} avril 2019

Avec prise d'effet le 1er avril 2019, la Société a adopté IFRS 16, qui remplace IAS 17 et qui modifie considérablement la façon dont les sociétés comptabilisent les contrats de location. Elle établit les principes que doivent appliquer les deux parties à un contrat, soit le client [le « preneur »] et le fournisseur [le « bailleur »], afin de fournir l'information pertinente à propos des contrats de location de manière à représenter fidèlement ces transactions. Pour atteindre cet objectif, un preneur doit comptabiliser les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location selon un modèle unique alors qu'auparavant, les contrats de location étaient classés comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple. La plupart des contrats de location sont comptabilisés dans les bilans consolidés de la Société. Certaines exemptions s'appliquent aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés à la date de début du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts, le cas échéant, du démantèlement et de la suppression de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers effectués au plus tard à la date du début, moins les incitatifs à la location reçus, le cas échéant.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement des charges d'amortissement et des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte, étant donné que ce mode reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend les options de renouvellement s'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées. La durée des contrats de location varie de 3 à 6 ans.

Obligations locatives

À la date du début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent principalement les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir et du prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements. Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date du début, le montant des obligations locatives est augmenté pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduit pour refléter les paiements de loyers versés. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement aux paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans l'évaluation visant à déterminer si le bien sous-jacent sera acheté.

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la période non résiliable du contrat de location, à laquelle s'ajoutent les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location s'il est raisonnablement certain que l'option sera exercée ou les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain que l'option ne sera pas exercée. Après la date du début, la Société réapprécie la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou changement de circonstance important qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer [ou non] l'option de renouvellement.

Incidence de l'adoption d'IFRS 16

L'adoption d'IFRS 16 a eu une incidence sur les bilans consolidés et les états consolidés de la perte nette et du résultat global puisque les contrats de location simple ont été inscrits à l'actif, des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisées et les charges locatives ont été remplacées par la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et la charge d'intérêts au titre de la désactualisation sur l'obligation comptabilisée. En outre, les remboursements de capital des obligations locatives sont maintenant présentés dans les activités de financement des états consolidés des flux de trésorerie, alors qu'en fonction de la norme antérieure, ces paiements étaient présentés dans les activités d'exploitation avant le 1^{er} avril 2019.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

La Société a appliqué cette norme selon l'approche rétrospective modifiée [sans retraitement des données comparatives] pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2019. Certains contrats de location n'ont pas été comptabilisés aux bilans consolidés, puisque la Société s'est prévaluée de mesures de simplification. La Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes :

- Comptabiliser les contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à douze mois à compter de la date de prise d'effet comme contrats de location à court terme;
- Comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur selon la méthode linéaire dans les charges aux états consolidés de la perte nette et du résultat global.

L'adoption d'IFRS 16 a eu les incidences suivantes sur les états consolidés de la perte nette et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2020 et sur les bilans consolidés au 1^{er} avril 2019 :

Augmentation (diminution)	31 mars 2020
	\$
Amortissement rattaché au coût des produits vendus	281
Charge locative	(298)
Charges financières	46
Perte nette et résultat global	29

Augmentation (diminution)	1^{er} avril 2019
	\$
Immobilisations corporelles	760
Obligations locatives	760

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements découlant de contrats de location simple au 31 mars 2019 et des obligations locatives au 1^{er} avril 2019:

	\$
Engagements découlant de contrats de location simple au 31 mars 2019	957
Actualisation des engagements découlant de contrats de location simple au 1 ^{er} avril 2019	(95)
Engagements découlant de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	(102)
Obligations locatives au 1^{er} avril 2019	760

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

La Société en tant que bailleur

La Société classe chaque contrat de location lié aux systèmes de mouvement installés dans les salles de cinéma soit comme un contrat de location simple soit comme un contrat de location-financement. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent.

Pour les contrats de location-financement relatifs aux salles de cinéma, la Société comptabilise dans les bilans consolidés, à la date de début du contrat de location, une créance au titre d'un contrat de location-financement à un montant correspondant à la juste valeur du bien loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements de loyers minimums. Les produits tirés des contrats de location-financement, compris dans les produits des activités ordinaires découlant des droits d'utilisation, de location et de maintenance, sont comptabilisés chaque exercice selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant de l'actif au titre des contrats de location-financement.

Pour les contrats de location simple relatifs aux salles de cinéma, la Société comptabilise les paiements au titre des contrats de location simple en tant que produits, compris dans les produits des activités ordinaires découlant des droits d'utilisation, de location et de maintenance, à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit au moment de la vente par l'exploitant de la salle de cinéma des billets permettant l'utilisation des systèmes de mouvement.

3. CRÉANCES

	2020	2019
	\$	\$
Comptes clients	6 482	5 821
Provision pour pertes de crédit attendues	(332)	(74)
	6 150	5 747
Crédits d'impôt à l'investissement	254	443
Taxes à la consommation à recevoir	64	207
Aide gouvernementale à recevoir	6	65
	6 474	6 462

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour pertes de crédit attendues sur les comptes clients aux 31 mars :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	74	65
Provision pour pertes de crédit attendues	274	59
Sorties du bilan	(16)	(50)
	332	74

Des renseignements sur le risque de crédit sont présentés à la note 17.2.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

4. STOCKS

	2020	2019
	\$	\$
Pièces et composantes	5 303	5 896
Produits finis	1 228	1 630
	6 531	7 526

Le coût des stocks imputé au coût des produits vendus s'élève à 7 967 \$ en 2020 [11 466 \$ en 2019].

Pour l'exercice 2020, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 404 \$ [59 \$ en 2019] à l'égard de certains stocks.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	2019	Ajouts	Cessions et sorties du		2020
			bilan	Autres variations	
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	14 423	384	(59)	(563) ¹	14 185
Mobilier et agencements	364	3	—	—	367
Outillage et matériel	722	14	(26)	—	710
Équipement informatique	1 752	212	—	—	1 964
Équipement de présentation	1 365	8	—	(72) ²	1 301
Bâtiments et améliorations locatives	1 558	—	—	1 458 ³	3 016
	20 184	621	(85)	823	21 543

¹⁾ Incluent les biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2020 pour un montant de 1 001 \$ ainsi qu'un profit de change de 438 \$.

²⁾ Incluent les équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2020 pour un montant de 123 \$ ainsi qu'un profit de change de 51 \$.

³⁾ Incluent un montant de 760 \$ découlant de l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2019 et un montant de 698 \$ lié à des variations nettes des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

Amortissement cumulé	2019	Amortissement	Cessions et sorties du bilan		Autres variations	2020
			Dépréciation			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	9 486	1 181	(41)	765 ³	(621) ¹	10 770
Mobilier et agencements	263	31	—	—	—	294
Outillage et matériel	501	99	(17)	—	—	583
Équipement informatique	1 388	229	—	—	—	1 617
Équipement de présentation	1 086	34	—	—	(82) ²	1 038
Bâtiments et améliorations locatives	1 458	340	—	—	(146) ⁴	1 652
	14 182	1 914	(58)	765	(849)	15 954
Valeur comptable nette	6 002					5 589

¹⁾ Incluent l'amortissement cumulé des biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2020 pour un montant de 993 \$ ainsi qu'un profit de change de 372 \$.

²⁾ Incluent l'amortissement cumulé des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2020 pour un montant de 120 \$ ainsi qu'un profit de change de 38 \$.

³⁾ Au 31 mars 2020, la Société avait effectué une évaluation des montants recouvrables des biens destinés à la location à l'égard des systèmes de mouvement pour les salles de cinéma. Cette évaluation était fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie attendus liés à ces contrats de location sur la durée de vie utile résiduelle des actifs, compte tenu de l'incidence de l'éclosion de la COVID-19 sur les flux de trésorerie attendus. Par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 765 \$.

⁴⁾ Inclut un montant de (150) \$ lié aux variations nettes des actifs au titre de droits d'utilisation pour l'exercice 2020.

Coût	2018	Ajouts	Cessions et sorties du bilan		2019
			Autres variations		
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	14 995	313	(683)	(202) ¹	14 423
Mobilier et agencements	361	3	—	—	364
Outillage et matériel	706	16	—	—	722
Équipement informatique	1 641	111	—	—	1 752
Équipement de présentation	1 435	35	(54)	(51) ²	1 365
Bâtiments et améliorations locatives	1 542	16	—	—	1 558
	20 680	494	(737)	(253)	20 184

¹⁾ Incluent le coût des biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 489 \$ ainsi qu'un profit de change de 287 \$.

²⁾ Incluent le coût des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 84 \$ ainsi qu'une perte de change de 33 \$.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

Amortissement cumulé	2018	Amortissement	Cessions et sorties du bilan	Autres variations	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Biens destinés à la location	9 143	1 242	(673)	(226) ¹	9 486
Mobilier et agencements	232	31	—	—	263
Outillage et matériel	401	100	—	—	501
Équipement informatique	1 134	254	—	—	1 388
Équipement de présentation	1 119	73	(51)	(55) ²	1 086
Bâtiments et améliorations locatives	1 224	234	—	—	1 458
	13 253	1 934	(724)	(281)	14 182
Valeur comptable nette	7 427				6 002

¹⁾ Incluent l'amortissement cumulé des biens destinés à la location transférés aux stocks au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 457 \$ ainsi qu'une perte de change de 231 \$.

²⁾ Incluent l'amortissement cumulé des équipements de présentation transférés aux stocks au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 80 \$ ainsi qu'un profit de change de 25 \$.

La répartition de l'amortissement entre les différents postes des états consolidés de la perte nette et du résultat global est présentée à la note 13.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Coût	2019	Ajouts	Cessions et sorties du bilan	2020
	\$	\$	\$	\$
Brevets	2 046	122	—	2 168
Technologie de mouvement D-BOX*	4 049	735	(95)	4 689
Logiciels	1 370	9	—	1 379
	7 465	866	(95)	8 236

* Immobilisations incorporelles générées en interne.

Amortissement cumulé	2019	Amortissement	Cessions et sorties du bilan	Dépréciation	2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 645	156	—	—	1 801
Technologie de mouvement D-BOX	1 539	623	(58)	508 ¹	2 612
Logiciels	1 116	126	—	—	1 242
	4 300	905	(58)	508	5 655
Valeur comptable nette	3 165				2 581

¹⁾ Au 31 mars 2020, la Société avait passé en revue ses projets en développement, compte tenu de l'incidence de l'éclosion de la COVID-19 sur ses plans d'avenir et de l'intention de la direction d'affecter les ressources financières nécessaires à la réalisation de ces projets. Par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 508 \$.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

La technologie de mouvement D-BOX comprend des projets d'un montant de 648 \$ qui étaient toujours en développement au 31 mars 2020.

Coût	2018	Ajouts	Cessions et sorties du bilan	2019
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 840	206	—	2 046
Technologie de mouvement D-BOX*	3 548	501	—	4 049
Logiciels	1 314	56	—	1 370
	6 702	763	—	7 465

* Immobilisations incorporelles générées en interne.

Amortissement cumulé	2018	Amortissement	Cessions et sorties du bilan	2019
	\$	\$	\$	\$
Brevets	1 486	159	—	1 645
Technologie de mouvement D-BOX	1 048	491	—	1 539
Logiciels	966	150	—	1 116
	3 500	800	(92)	4 300
Valeur comptable nette	3 202		—	3 165

La technologie de mouvement D-BOX comprend des projets d'un montant de 1 157 \$ qui étaient toujours en développement au 31 mars 2019.

La répartition de l'amortissement entre les différents postes de l'état consolidé de la perte nette et du résultat global est présentée à la note 13.

7. CRÉANCES AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des créances au titre de contrats de location-financement :

	\$
Solde au début de l'exercice	—
Ajouts	513
Paiements de loyers	(11)
Dépréciation	(52)
Effet de change	11
Au 31 mars 2020	461

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

Les paiements de loyers à recevoir au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2021	147
2022	119
2023	83
2024	83
2025	83
Au-delà de 5 ans	371
Paiements de loyers non actualisés	886
Moins : produits financiers non gagnés	(373)
Moins : dépréciation	(52)
Créances au titre de contrats de location-financement au 31 mars 2020	461

8. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2020 \$	2019 \$
Fournisseurs	2 442	2 467
Charges à payer ¹	2 217	4 010
Facilité de crédit ²	29	78
Impôts sur le résultat	42	53
	4 730	6 608

¹ Au cours de l'exercice 2020, la Société a restructuré ses activités ce qui a donné lieu à des frais de restructuration de 1 403 \$, dont une tranche de 400 \$ est incluse dans les charges à payer au 31 mars 2020.

² Au 31 mars 2020, la Société disposait d'une facilité de crédit bancaire garantie par un dépôt de premier rang au montant de 466 \$ [453 \$ au 31 mars 2019] et pouvant être utilisée au moyen d'avances de fonds par cartes de crédit, portant intérêt à des taux variant de 16,49 % à 19,15 %.

9. PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

En juin 2016, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions incessibles [UAI] et un régime d'unités d'actions différées [UAD]. Les passifs résultant de ces régimes d'unités d'actions sont évalués à la juste valeur de l'action sous-jacente de chaque unité à la date d'attribution et réévalués à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les états consolidés de la perte nette et du résultat global.

	2020		2019	
	Unités d'actions UAI	Unités d'actions UAD	Unités d'actions UAI	Unités d'actions UAD
Solde au début de l'exercice	470 000	240 000	470 000	400 000
Unités rachetées en espèces	(470 000)	(160 000)	—	(160 000)
Solde à la fin de l'exercice	—	80 000	470 000	240 000
Unités pouvant être exercées à la fin de l'exercice	—	80 000	—	240 000

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

Les droits aux unités d'actions UAI sont acquis trois ans après la date d'attribution et ces unités sont rachetées en espèces ou en actions à la date d'acquisition des droits ou sous certaines conditions. Les droits aux unités d'actions UAD sont acquis douze mois après la date d'attribution et ces unités sont rachetées en espèces ou en actions lors de la cessation du service des participants pour toutes les unités dont les droits sont acquis.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, la charge au titre des paiements fondés sur des actions créditées en résultat à titre de coûts liés au personnel s'est élevée à (15) \$ [(29) \$ en 2019]. Au 31 mars 2020, un montant de 4 \$ [100 \$ en 2019] était comptabilisé dans les fournisseurs et charges à payer.

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le taux d'emprunt marginal appliqué aux obligations locatives comptabilisées au 31 mars 2020 s'établissait à 6,2 %. Se reporter à la note 2.18 pour obtenir plus de précisions sur l'adoption d'IFRS 16.

Le tableau suivant présente le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des obligations locatives :

	\$
Adoption d'IFRS 16 le 1 ^{er} avril 2019	760
Ajouts	1 113
Résiliations	(280)
Paiements de loyers	(317)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	46
Effet de change	7
Au 31 mars 2020	1 329

Les charges associées aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur se sont élevées à 180 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Les paiements de loyers pour les prochains exercices sont comme suit :

	\$
2021	358
2022	388
2023	263
2024	262
2025	268
Au-delà de 5 ans	45
	1 584
Moins les intérêts	255
	1 329

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

11. DETTE À LONG TERME

	2020 \$	2019 \$
Prêt	4 000	4 853

Le 31 juillet 2019, la Société a conclu avec la Banque Nationale du Canada une convention de prêt selon laquelle une facilité de crédit renouvelable garantie de trois ans d'un montant de 5 000 \$ est mise à la disposition de la Société. Cette nouvelle facilité de crédit vient à échéance dans trois ans et porte intérêt, payable mensuellement, à un taux annuel égal au taux d'intérêt variable de la Banque Nationale du Canada applicable aux emprunts commerciaux en dollars canadiens, majoré de 2,25 %. La facilité de crédit est garantie par une hypothèque et des sûretés sur tous les actifs de la Société et de sa filiale américaine en propriété exclusive. Le montant de la facilité de crédit diminuera progressivement sur la durée de la facilité à la fin de chaque trimestre, de sorte que le montant de la facilité de crédit à la fin de chaque année sera le suivant: 4 500 \$ à la fin de la première année, 3 800 \$ à la fin de la deuxième année et 3 000 \$ à la fin de la troisième année.

Un prélèvement de 4 000 \$ sur la facilité de crédit a été utilisé à la clôture, avec des liquidités disponibles, pour rembourser le précédent emprunt de 5 000 \$ (plus les intérêts courus) dont l'échéance était prévue le 5 février 2020.

Au 31 mars 2020, le taux d'intérêt effectif de la dette à long terme était de 6,2 % [10,7 % au 31 mars 2019]. Après la fin de l'exercice, la Société a remplacé la facilité de crédit actuelle (se reporter à la note 19, Événements postérieurs à la date du bilan) et a obtenu une renonciation selon laquelle elle n'était pas tenue de respecter toutes les clauses restrictives au 31 mars 2020. Compte tenu de l'incapacité de la Société de respecter actuellement les conditions relatives au ratio financier à la fin de l'exercice et par la suite au trimestre subséquent, la totalité de la dette à long terme a été présentée dans le passif courant.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, les charges d'intérêt sur la dette à long terme imputées aux résultats se sont élevées à 425 \$, comprenant un montant de 147 \$ se rapportant à la charge d'intérêts au titre de la désactualisation [510 \$ comprenant un montant de 160 \$ se rapportant à la charge d'intérêts au titre de la désactualisation pour l'exercice clos le 31 mars 2019].

Au 31 mars 2020, la juste valeur de la dette à long terme se rapprochait de sa valeur comptable étant donné que les modalités étaient comparables à celles du marché.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

12. CAPITAUX PROPRES

12.1 Capital social

12.1.1 Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A sans valeur nominale, avec droit de vote et participantes.

Actions privilégiées de catégorie B, pouvant être émises en série, ayant priorité de rang sur les actions ordinaires de catégorie A. Les administrateurs ont le droit de déterminer le nombre d'actions par série et leurs caractéristiques [droits, privilèges et restrictions].

12.1.2 Émis

Le tableau suivant présente les variations des actions ordinaires de catégorie A de la Société :

	2020		2019	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde à la fin de l'exercice	175 950 573	62 762	175 950 573	62 762

12.2 Régime de rémunération fondée sur des actions

En 2015, le conseil d'administration a mis en place un régime d'options d'achat d'actions [le « régime de 2015 »]. Les principales modalités du régime de 2015 sont comme suit :

- i] Le nombre maximum d'actions ordinaires de catégorie A à l'égard desquelles des options peuvent être en cours en vertu du régime de 2015 et en vertu de toutes les autres ententes de rémunération fondées sur des actions de la Société ne peut pas excéder 10 % des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation de la Société à ce moment.
- ii] Aucune option ne peut être attribuée à un titulaire d'options en vertu du régime de 2015 à moins que le nombre global d'actions ordinaires de catégorie A : a) émises aux « initiés » de la Société au cours de toute période de un an; et b) pouvant être émises aux « initiés » de la Société à tout moment en vertu du régime de 2015 ou combinées à toutes les autres ententes de rémunération fondées sur des actions, n'excède pas 10 % du nombre total des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.
- iii] Le prix de levée des options est déterminé par le conseil d'administration au moment de l'attribution des options, mais il ne peut être inférieur au cours moyen pondéré des actions ordinaires de catégorie A de la Société à la Bourse de Toronto des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement le jour où une option est attribuée.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

- iv] Au moment de l'attribution d'une option, le conseil d'administration peut, à son gré, établir « un calendrier d'acquisition des droits », comportant une ou plusieurs dates à partir de laquelle ou desquelles une option peut être exercée en totalité ou en tranche. En pareil cas, le conseil d'administration ne sera aucunement tenu d'établir un « calendrier d'acquisition des droits » à l'égard de toute autre option attribuée en vertu du régime de 2015. Si le conseil d'administration n'a pas établi de « calendrier d'acquisition des droits » au moment de l'attribution d'une option, les droits rattachés à celle-ci seront réputés être acquis sur une période de 36 mois en trois tranches égales, un tiers des droits étant acquis à intervalles de 12 mois.
- v] Les options expirent à la date fixée par le conseil d'administration au moment de l'attribution d'une option, date qui ne peut tomber plus de dix ans après la date d'attribution.

Au 31 mars 2020, un maximum de 17 595 057 options pouvaient être émises [17 595 057 en 2019].

Les tableaux suivants résument les variations du régime d'options d'achat d'actions de la Société et l'information sur les options en circulation aux 31 mars :

	2020		2019	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	15 807 100	0,35	15 049 934	0,37
Options attribuées	4 183 000	0,11	1 707 500	0,19
Options annulées	(4 480 711)	0,47	(950 334)	0,33
Options expirées	(976 100)	0,43	—	—
Options exercées	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	14 533 289	0,24	15 807 100	0,35

Fourchette des prix de levée \$	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options	Durée restante moyenne pondérée [en années]	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
0,08 – 0,12	2 193 000	4,88	0,08	—	—
0,13 – 0,20	6 417 534	6,20	0,17	3 634 201	0,19
0,21 – 0,32	3 031 000	3,36	0,25	3 004 333	0,25
0,33 – 0,42	1 240 755	5,56	0,34	990 504	0,35
0,43 – 0,65	1 651 000	2,45	0,61	1 651 000	0,61
	14 533 289	4,92	0,24	9 280 038	0,30

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

La juste valeur des options attribuées au cours des exercices 2020 et 2019 a été estimée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes à l'aide des hypothèses suivantes pour 2020 : taux d'intérêt sans risque moyen pondéré de 1,35 % [1,99 % en 2019]; aucun dividende; facteur de volatilité moyen pondéré de 62,2 % [65,9 % en 2019] du cours du marché prévu des actions de la Société; taux d'annulation moyen pondéré de 7,51 % [6,09 % en 2019]; prix moyen pondéré des actions de 0,08 \$ par action [0,19 \$ en 2019]; et durée prévue moyenne pondérée des options de 5,1 ans [6,7 ans en 2019]. La durée de vie attendue des options sur actions est fondée sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentative des habitudes d'exercice qui pourraient se développer. La volatilité prévue reflète l'hypothèse que la volatilité historique sur une durée semblable à celle des options est représentative des tendances à venir, ce qui pourrait ne pas être le cas. La moyenne pondérée des justes valeurs estimatives à la date d'attribution des options attribuées au cours de l'exercice est de 0,06 \$ par option [0,12 \$ par option en 2019] et est amortie par passation en charges sur les périodes d'acquisition des droits des options. Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, la charge au titre des paiements fondés sur des actions imputées au résultat s'est élevée à 155 \$ [157 \$ en 2019] et un montant correspondant a été comptabilisé à titre de réserve rattachée aux paiements fondés sur des actions.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, l'annulation et l'expiration d'options a donné lieu à un reclassement de 3 540 \$ de la réserve rattachée aux paiements fondés sur des actions dans le déficit.

12.3 Bons de souscription

Les bons de souscription pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019 se présentent comme suit :

	2020		2019	
	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
Annulés le 31 juillet 2019 ^(a)	—	—	4 500 000	0,50
Expirant le 22 décembre 2022	2 000 000	^(b)	2 000 000	^(b)
Solde à la fin de l'exercice	2 000 000		6 500 000	

a) Le 31 juillet 2019, 4 500 000 bons de souscription ont été annulés. Un montant de 528 \$, représentant la juste valeur initiale des bons de souscription, a été ajouté au déficit et réduit de la réserve rattachée aux bons de souscription. Ces bons de souscription ont été émis dans le cadre de la convention de prêt dont le solde a été remboursé au cours de l'exercice.

b) Le prix d'exercice correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de catégorie A transigé à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent la date d'exercice des bons de souscription. Tous les droits rattachés aux bons de souscription étaient acquis au 31 mars 2020.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

**13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES ÉTATS
CONSOLIDÉS DE LA PERTE NETTE ET DU RÉSULTAT
GLOBAL**

13.1 Coût des produits vendus et autres charges

Le coût des produits vendus et les autres charges comprennent :

	2020	2019
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles [note 5]	1 914	1 934
Amortissement des immobilisations incorporelles [note 6]	905	800
Amortissement des autres actifs	2	3
Loyer	180	491
Perte sur instruments financiers dérivés	720	54
Crédits d'impôt à l'investissement	(73)	(79)
Aide gouvernementale	(65)	(81)

13.2 Répartition des produits

Les produits sont répartis entre les régions géographiques de la façon suivante :

	2020	2019
	\$	\$
États-Unis	7 598	10 038
Europe	6 868	7 344
Canada	5 089	8 282
Asie	4 115	6 566
Océanie	1 118	63
Amérique du Sud	938	1 660
Afrique	169	211
	25 895	34 164

Les produits sont attribués aux pays en fonction de l'emplacement des clients.

13.3 Coût des produits vendus excluant l'amortissement

Les principales composantes du coût des produits vendus excluant l'amortissement se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Coût des pièces et composantes [note 4]	8 146	11 466
Coûts liés au personnel	1 079	1 171
Honoraires professionnels	57	48
Autres	770	903
	10 052	13 588

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

13.4 Ventes et marketing

Les principales composantes des charges de ventes et marketing se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Coûts liés au personnel	5 171	6 129
Honoraires professionnels	805	890
Frais de publicité, déplacements et d'exposition	1 295	1 539
Amortissement des immobilisations corporelles	183	117
Frais de restructuration	832	—
Autres	689	1 124
	8 975	9 799

13.5 Administration

Les principales composantes des charges d'administration se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Coûts liés au personnel	2 397	3 891
Honoraires professionnels	905	1 007
Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	571	619
Frais de restructuration	571	—
Autres	1 327	1 288
	5 771	6 805

13.6 Recherche et développement

Les principales composantes des frais de recherche et de développement se détaillent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Coûts liés au personnel	1 985	2 321
Honoraires professionnels	43	45
Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	161	165
Crédits d'impôt	(73)	(79)
Autres	842	516
	2 958	2 968

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

13.7 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et les principaux membres de la haute direction de la Société et de ses filiales. Leur rémunération se détaille comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme	1 896	2 155
Avantages du personnel à long terme	231	337
Paiements fondés sur des actions	95	92
	2 222	2 584

14. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

14.1 Impôts exigibles

Les impôts sur le résultat présenté aux états consolidés de la perte nette et du résultat global proviennent des comptes de la filiale américaine. Le rapprochement entre la charge [ou le recouvrement] d'impôts sur le résultat et les impôts calculés au taux d'imposition canadien prévu par la loi s'établit comme suit :

	2020	2019
	%	%
Recouvrement d'impôt aux taux prévus par la loi au Canada	26,5	26,7
Variation des impôts sur le résultat découlant de :		
Incidence de l'écart du taux d'imposition étranger	(0,8)	3,4
Dépenses non déductibles et autres écarts	1,9	(9,0)
Avantages fiscaux non comptabilisés liés à des pertes d'exploitation et autres déductions	(27,5)	(21,7)
	0,1	(0,6)

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

14.2 Impôt différé

Les principales composantes de l'actif et du passif d'impôt différé de la Société sont comme suit:

	2020		2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Actifs d'impôt différé				
Reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation	11 248	—	9 526	—
Frais de recherche et de développement	2 282	—	2 387	—
Contrats de location-acquisition	—	(3)	—	—
Valeur comptable des immobilisations corporelles inférieure à la base fiscale	—	(573)	—	(887)
Frais d'émission d'actions et autres écarts	415	—	377	—
Total des actifs d'impôt différé	13 945	(576)	12 290	(887)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	(13 369)	—	(11 403)	—
	576	(576)	887	(887)

La Société a accumulé des reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes aux fins de l'impôt fédéral, du Québec, des États-Unis et de la Chine qui peuvent servir à réduire le bénéfice imposable futur. Ces reports prospectifs de pertes expirent comme suit :

	Fédéral	Québec	États-Unis	Chine
	\$	\$	\$	\$
2026	1 760	1 705	—	—
2027	1 684	1 649	—	—
2028	4 350	4 347	—	—
2029	3 969	3 981	—	—
2030	4 789	4 801	—	—
2031	4 441	4 445	—	—
2032	4 002	4 002	2 711	—
2033	1 243	785	82	—
2034	280	—	—	—
2035	—	—	—	—
2036	2 150	2 211	—	—
2037	2 803	2 032	—	—
2038	1 595	1 612	—	151
2039	1 669	1 730	—	116
2040	4 080	4 063	451	2
	38 815	37 363	3 244	269

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

La Société a engagé des frais de recherche scientifique et de développement expérimental d'environ 7 244 \$ disponibles aux fins de l'impôt fédéral et d'environ 10 395 \$ disponibles aux fins de l'impôt du Québec, permettant de réduire le bénéfice imposable au cours des exercices futurs et ayant une période de report en avant illimitée. Enfin, la tranche non remboursable des crédits d'impôt à l'investissement fédéraux obtenus peut être portée en diminution des impôts à payer au cours des exercices futurs. Ces crédits d'impôt à l'investissement viennent à échéance comme suit :

	\$
2021	68
2022	60
2023	45
2024	91
2025	159
2026	123
2027	132
2028	118
2029	217
2030	154
2031	177
2032	188
2033	95
2034	103
2035	67
2036	124
2037	135
2038	52
2039	78
2040	74
	2 260

15. ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location simple et a conclu des engagements à long terme pour l'achat de services. Selon IFRS 16, tous les contrats de location importants sont comptabilisés dans les bilans consolidés sauf les contrats de location à court terme dont la durée est inférieure à douze mois et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements minimaux pour ces autres contrats de location sont comme suit :

	\$
2021	63
2022	28
2023	7
2024	7
2025	6
	111

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

16. GESTION DU CAPITAL

Dans sa définition du capital, la Société inclut les capitaux propres, la dette à long terme ainsi que la portion non utilisée de la facilité de crédit bancaire.

	2020	2019
	\$	\$
Portion non utilisée de la facilité de crédit bancaire <i>[note 8]</i>	437	375
Dette à long terme	4 000	4 853
Capitaux propres	14 068	20 523
	18 505	25 751

La stratégie et la priorité de la direction sont de préserver le capital afin d'assurer la viabilité de l'entreprise. Afin de maximiser ses efforts continus dans le développement et la commercialisation de sa technologie, la Société ne verse aucun dividende.

La Société peut utiliser sa facilité de crédit pour des avances de fonds par cartes de crédit.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

17.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui rapportent des intérêts aux taux du marché et du taux d'intérêt variable que porte la tranche courante de la dette à long terme. La Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Sur une base annuelle, une variation de 1 % des taux d'intérêt n'aurait eu aucune incidence sur la perte nette et le résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2020 [96 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019].

La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêt gagnés sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à la poursuite de ses activités sur une base quotidienne. Les équivalents de trésorerie sont composés de titres de fonds de marché monétaire et d'autres instruments échéant à court terme.

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

17.2 Risque de crédit

La Société est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Société évalue la solvabilité de ses clients afin de limiter le montant du crédit offert, le cas échéant, et établit une provision pour pertes de crédit attendues suffisante pour couvrir les pertes probables et raisonnablement estimées. En outre, la Société assure généralement ses soldes de créances auprès d'Exportation et développement Canada. Au 31 mars 2020, trois clients représentaient 41 % du total des comptes clients et 80 % des comptes clients étaient assurés à hauteur de 90 % [au 31 mars 2019, un client représentait 14 % du total des comptes clients et 54 % des comptes clients étaient assurés à hauteur de 90 %]. Par le passé, la Société n'a jamais eu à sortir du bilan un montant appréciable de comptes clients. Au 31 mars 2020, le total des comptes clients en souffrance depuis plus de 90 jours était de 18 % [6 % en 2019]. En raison de l'accroissement du risque de non-recouvrement, de même que de l'incidence estimée de la pandémie de COVID-19, la Société a augmenté sa provision pour pertes de crédit attendues pour la faire passer à 332 \$ au 31 mars 2020 [74 \$ au 31 mars 2019]. Les créances incluent les crédits d'impôt à l'investissement et les taxes à la consommation à recevoir du gouvernement et ne sont pas exposés à un risque de crédit important. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus principalement auprès d'un nombre restreint de banques à charte canadiennes.

17.3 Risque de change

La Société court un risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients, des dépôts et des fournisseurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2020, les actifs financiers, principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et des dépôts libellés en dollars américains, totalisaient respectivement 338 \$, 3 357 \$ et 15 \$ [respectivement 1 642 \$, 3 624 \$ et 199 \$ au 31 mars 2019] et les passifs financiers libellés en dollars américains totalisaient 743 \$ [1 018 \$ au 31 mars 2019]. Au 31 mars 2020, une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait une incidence de 541 \$ [633 \$ au 31 mars 2019] sur la perte nette et le résultat global.

De plus, la Société a recours à des instruments financiers dérivés afin d'atténuer le risque de change. La Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Elle est toutefois d'avis que ces instruments dérivés couvrent en partie le risque de change connexe à l'égard de ces opérations. Au 31 mars 2020, la Société détenait des contrats de change d'une valeur nominale de 13 374 \$ US [14 701 \$ US au 31 mars 2019] lui permettant de vendre des devises américaines à un taux de change du dollar canadien variant de 1,3050 à 1,3501 [de 1,26 à 1,3270 au 31 mars 2019], échéant d'avril 2020 au 31 mars 2021 [d'avril 2019 à mars 2020, en 2019].

Technologies D-BOX inc.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mars 2020

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions, aux bons de souscription, aux options et les données par action et par option]

17.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont exigibles. La Société gère ses liquidités de manière à régler ses passifs lorsqu'ils seront exigibles en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Au cours des derniers exercices, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement par l'émission de titres de créance et de titres de capitaux propres. La Société estime disposer des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations de fonds de roulement et poursuivre ses activités pour les douze prochains mois. Puisque les activités actuelles sont déficitaires, la Société pourrait nécessiter l'apport de capitaux supplémentaires pour poursuivre le développement et la commercialisation de sa technologie.

Au 31 mars 2020, les passifs financiers de la Société qui comportaient une échéance contractuelle de moins d'un an étaient constitués de fournisseurs et de charges à payer, d'instruments financiers dérivés, de la tranche courante des obligations locatives et de la tranche courante de la dette à long terme. Ils s'élevaient à cette date à 9 849 \$ [11 587 \$ au 31 mars 2019]. Les passifs contractuels non courants comprennent les obligations locatives d'un montant de 1 056 \$ [se reporter à la note 10 pour l'échéance des obligations locatives] et les avantages du personnel d'un montant de 549 \$ à payer à l'exercice 2022.

18. ÉVENTUALITÉ

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à des poursuites et à d'autres procédures de réclamation. De l'avis de la direction, tout règlement qui en résulterait n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 23 juin 2020, la Société a signé des termes et conditions avec la Banque Nationale du Canada [« BNC »] concernant l'octroi d'une marge de crédit d'un montant de 4 000 \$ pour les activités courantes et le fonds de roulement de la Société. La marge de crédit sera renouvelable annuellement et portera intérêt au taux préférentiel majoré de 3,25 %. La marge de crédit sera garantie par une hypothèque de premier rang et des sûretés sur tous les actifs de la Société et de sa filiale américaine et remplacera la facilité de crédit renouvelable garantie de trois ans avec BNC, dont 4 000 \$ avaient été tirés au 31 mars 2020.

Le 19 juin 2020, la Société a aussi signé une lettre d'offre avec la Banque de développement du Canada [« BDC »] concernant l'octroi d'un prêt commercial d'un montant de 2 000 \$ pour le fonds de roulement. Ce prêt portera intérêt à un taux variable, actuellement de 4,55 %, et sera remboursable en 24 versements mensuels de 33 \$ à compter de juin 2021 jusqu'en mai 2023 plus un dernier versement de 1 200 \$ en juin 2023. Le prêt sera garanti par une hypothèque de second rang et des sûretés sur tous les actifs de la Société et de sa filiale américaine.

Les termes et conditions signés de la BNC sont assujettis à la signature d'une offre de financement et aux conditions préalables habituelles, et la lettre d'offre signée de la BDC est assujettie aux conditions préalables habituelles. La clôture des transactions est prévue en juillet 2020.